

# TARIFICATION INCITATIVE



Je déménage ...  
Je ferme mon compte !



Service relations usagers

05 61 90 96 30

05 61 90 96 33



# SERVICE GESTION DES DÉCHETS



## JE DÉMÉNAGE, QUE DOIS-JE FAIRE ?

**Vous changez d'adresse ? Informez rapidement le service déchets Cœur de Garonne !**

### ▶ Je quitte le territoire de Cœur de Garonne

- J'appelle le 05 61 90 96 30 ou 05 61 90 96 33 ou j'envoie un mail à [dechets@cc-coeurdegaronne.fr](mailto:dechets@cc-coeurdegaronne.fr)
- Je transmets mon attestation de vente ou mon état des lieux de sortie à [dechets@cc-coeurdegaronne.fr](mailto:dechets@cc-coeurdegaronne.fr) ou à la déchèterie le jour de restitution du badge et/ou bac.
- Je restitue mes bacs et / ou mon badge dans les plus brefs délais à la déchèterie de Rieumes ou Mondavezan exclusivement.
- Un remboursement sera effectué, et une nouvelle facture sera transmise au prorata de la période concernant la nouvelle adresse.

### ▶ Je déménage dans une autre commune de Cœur de Garonne

- J'appelle le 05 61 90 96 30 ou 05 61 90 96 33 ou j'envoie un mail à [dechets@cc-coeurdegaronne.fr](mailto:dechets@cc-coeurdegaronne.fr) pour signaler mon changement d'adresse par mail ou par téléphone.
- Je dois emporter mes bacs et/ou badges qui seront réaffectés à ma nouvelle adresse.
- Le service met mon compte et ma facturation à jour.
- Un remboursement sera effectué, et une nouvelle facture sera transmise au prorata de la période concernant la nouvelle adresse.

### ▶ Je suis nouvel arrivant sur le territoire de Cœur de Garonne

- J'appelle le 05 61 90 96 30 ou 05 61 90 96 33 ou j'envoie un mail à [dechets@cc-coeurdegaronne.fr](mailto:dechets@cc-coeurdegaronne.fr) pour ouvrir mon compte usager.
- Je conviens d'un rendez-vous pour récupérer mes bacs/badge à la déchèterie selon le mode de collecte de mon logement.
- Attention ! L'activation de mon compte est indispensable pour éviter toute pénalité.

### ▶ Je suis propriétaire

- Je dois signaler tout changement de locataire afin d'éviter d'être moi-même redevable.  
(A noter que je suis tenu de signaler toute résidence secondaire située sur le territoire Cœur de Garonne).

Pour tout renseignement complémentaire, contactez le service au 05 61 90 96 30 ou 05 61 90 96 33 ou par mail à [dechets@cc-coeurdegaronne.fr](mailto:dechets@cc-coeurdegaronne.fr)